

Recommandations générales

● GROSSESSE – ALLAITEMENT

Avant tout traitement, prévenez votre médecin si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. Une méthode contraceptive efficace doit être instaurée.

● VACCINATIONS

Les vaccinations peuvent être possibles dans certains cas. Parlez-en à votre médecin.

● BILANS SANGUINS

Une surveillance du bilan sanguin sera effectuée régulièrement afin de suivre la tolérance et l'efficacité du traitement.

● HYGIENE DE VIE

Il est important de respecter une bonne hygiène de vie : si vous consommez du tabac, parlez-en à votre médecin, il pourra vous aider à arrêter.

● MEDICAMENTS ASSOCIES

Ne prenez pas de médicament, même délivré sans ordonnance (comme l'aspirine, le paracétamol ou des produits de phytothérapie...) sans en parler à votre médecin.

Informez votre médecin des traitements que vous prenez habituellement car certains peuvent interagir avec votre traitement.

Le pamplemousse doit être évité sous toutes ses formes (fruit, jus) ainsi que le millepertuis ou herbe de la Saint Jean.

Certaines plantes ou tisanes peuvent interagir avec votre traitement, demandez conseil à votre pharmacien.

● AUTRES REMARQUES

En cas d'oubli de prise : ne pas prendre la dose oubliée, la dose suivante sera prise le lendemain à l'heure habituelle, sans doubler la dose. Noter l'oubli.

En cas de vomissement après la prise de Lorlatinib : ne pas reprendre la dose. Attendre la prise suivante et ne pas doubler la dose.

Protocole LORLATINIB

Vous allez suivre un traitement par LORLATINIB

Ce médicament sera pris par voie orale une fois par jour à heure fixe, pendant ou en dehors du repas.

Le comprimé doit être avalé entier avec de l'eau (ne pas écraser, diviser ou mâcher les comprimés).



Ce document a été élaboré par
le **groupe pharmacien du réseau Oncauvergne** et validé par le conseil scientifique.
Ce document d'information n'a aucune valeur contractuelle.
Malgré le soin apporté à la rédaction de ces fiches, une erreur ou une coquille a pu s'y glisser
et ne pourra pas être imputée aux auteurs.

Le réseau Oncauvergne, réseau régional de cancérologie en Auvergne a pour mission de favoriser l'homogénéité de la prise en charge des cancers dans la région en mettant à disposition des professionnels de santé des outils concernant les bonnes pratiques, la communication et la formation. Il doit également mettre en œuvre des actions d'information à destination du public.

Protocole **LORLATINIB**

FRÉQUENCE	PRÉVENTION	QUE FAIRE ?
<ul style="list-style-type: none"> • Dyspnée, toux, pneumopathie interstitielle non infectieuse. • Troubles hématologiques pouvant entraîner infections, fièvre, frissons (signe d'une diminution des globules blancs). • Augmentation du cholestérol et des triglycérides (graisses dans le sang). • Fatigue. • Nausées, vomissements, perte d'appétit. • Diarrhées. • Troubles cardiaques et hypertension. • Douleurs abdominales intenses et survenant rapidement. • Troubles de la mémoire, du sommeil ou du langage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les contacts avec les personnes malades ou enrhumées. Se laver souvent les mains. Faire pratiquer les bilans sanguins prescrits. • Privilégier les aliments pauvres en graisse. Réaliser les bilans sanguins lipidiques prescrits. • Anticiper les moments de fatigue et prévoir des moments de repos. Se fixer des priorités. • Prendre les médicaments prescrits contre les nausées et vomissements. Manger lentement et fractionner les repas. Prendre plusieurs petites collations par jour et boire beaucoup d'eau. • Eviter les aliments épicés et frits. Limiter la consommation de caféine, lait, fruits, légumes crus, céréales. Privilégier les féculents, carottes, bananes... • La tension doit être surveillée une fois par mois. Limiter la consommation de sel et d'alcool. Votre fonction cardiaque sera régulièrement contrôlée par votre médecin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Alerter l'oncologue référent si survenue d'une toux, dyspnée, avec ou sans fièvre. • Prendre votre température régulièrement et contacter le médecin si fièvre supérieure à 38°C. • Prévenir le médecin qui pourra prescrire des médicaments complémentaires si nécessaire. • En parler au médecin. • Si les vomissements persistent, prévenir le médecin. • Boire beaucoup d'eau. Prendre les médicaments anti-diarrhéiques prescrits par le médecin. Si les diarrhées persistent plus de 48 heures, prévenir immédiatement le médecin. • Prévenir immédiatement le médecin si vous ressentez des symptômes tels que palpitations, vertiges, maux de tête... • Prévenir le médecin. • Prévenir le médecin.

Ne soyez pas inquiet à la lecture de ces effets, il est possible que vous n'en éprouviez aucun.